

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DU DOMAINE DE RADIOPROTECTION SURVENUS EN 2019 A LA CENTRALE NUCLEAIRE DE GOLFECH

□ **16/05/2019 – ESR n°03** : EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine radioprotection survenu le 13/05/2019 et détecté le 14/05/2019 à la centrale de Golfech. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Origines présumées de l'évènement : Causes humaines et organisationnelles

Critère de déclaration : Non-respect des règles d'entreposage d'une source radioactive supérieure au seuil d'exemption. En effet, un détecteur incendie contenant une source scellée radioactive d'Américium 241 situé dans un bâtiment non nucléaire a été déplacé et entreposé en salle de consignation dans l'attente d'être remplacé par un détecteur opérationnel par l'entreprise titulaire du contrat de maintenance incendie. Ce détecteur défaillant aurait dû être stocké dans un lieu prévu à cet effet et non en salle de consignation.

Détecteur remplacé, la boucle incendie du bâtiment concerné par les faits a été remise en service.

Aucune conséquence sur la radioprotection sur les travailleurs

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

■■■■■■■■

□ **12/03/2019 – ESR n°02** : EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine radioprotection survenu le 26/02/2019 et détecté le 27/02/2019 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°1. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Origines présumées de l'évènement : Causes techniques, humaines et organisationnelles

Critère de déclaration : Evénement susceptible d'affecter la radioprotection suite à un défaut de maîtrise des opérations de décontamination intermédiaire des piscines du bâtiment réacteur n°1. Afin de maîtriser au mieux ces opérations, une revue de sécurisation de l'activité a été réalisée en phase de préparation de l'arrêt de tranche avec les différents acteurs concernés (Service logistique, Service Prévention des Risques, projet d'arrêt et partenaire). Cette revue a

permis d'établir un plan d'action et l'analyse de risque qui en découle pour réussir cette opération.

Cependant, le décalage du planning et l'appel trop anticipé des équipes n'ont pas rendu possible la réalisation de cette opération de décontamination piscine par l'équipe entraînée. Cette activité a donc été confiée à une équipe moins expérimentée et perturbant ainsi le pilotage de l'opération. Le défaut de maîtrise des opérations de décontamination intermédiaire des piscines du Bâtiment Réacteur (BR) associé à un terme source plus élevé que d'habitude, a conduit au déclenchement de la balise de surveillance globale du BR.

Les valeurs de contamination surfaciques sont restées très inférieures au seuil de 400 Bq/cm² (seuil de remise en suspension dans l'air avec risque d'exposition des intervenants)

Un retour d'expérience de cette activité a été partagé par les acteurs cités ci-dessus, et ce, pour sécuriser la décontamination finale des piscines BR sur cet arrêt de tranche. Plan d'action validé en Comité Prévention des Risques du 1^{er} mars 2019. Actions portant sur l'organisation, la planification et la méthodologie de décontamination des piscines.

Aucune conséquence sur la radioprotection sur les travailleurs

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.



□ **08/03/2019 – ESR n°01** : EDF a informé la CLI de l'événement significatif dans le domaine radioprotection survenu le 06/03/2019 à la centrale de Golfech et concernant l'unité de production n°1. EDF a proposé le classement de cet événement au niveau 0 dans l'échelle INES.

Origines présumées de l'évènement : Causes humaines

Critère de déclaration : Evénement susceptible d'affecter la radioprotection lors de l'extraction d'un aspirateur de piscine dans le bâtiment réacteur de la centrale, un prestataire a été exposé, pendant 30 secondes, à un débit de dose supérieur à celui prévu dans l'analyse de risque. La dose intégrée par l'intervenant lors de l'activité est restée malgré tout inférieure à celle prévue.

Mesures de précaution prises : mise en sécurité de l'aspirateur concerné dans un château de plomb. Blocage des accès en zone contrôlée de l'intervenant dans l'attente de l'appréciation du recueil des faits.

Aucune conséquence sur la radioprotection sur les travailleurs

Aucune conséquence n'a été relevée sur la sûreté, environnement, ni aucun risque pour la population.

Un complément d'information vous sera communiqué dans l'avenir si des investigations approfondies ont été effectuées par l'ASN en vue de caractériser l'origine de cet événement.

Chaque mois, EDF fait le bilan des événements déclarés à l'ASN dans un support d'information accessible depuis le site internet www.edf.fr/golfech.

■■■■■■■■